

57^E CONGRÈS DE L'USS

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS
Les paroles prononcées font foi

Des années qui marqueront l'histoire

Chères et chers collègues,

Le rapport d'activité de l'USS pour la période 2018-2022 sera probablement un peu plus lu que les autres par les historiens. Pas forcément à cause de nous, mais à cause de la période que nous avons vécue. Jamais nous n'aurions pensé vivre une situation où 1,5 millions de personnes devraient avoir recours au chômage technique. Jamais nous n'aurions pensé devoir inventer une assurance sociale pour les indépendants en quelques jours, afin d'assurer un revenu à des dizaines de milliers de personnes. Jamais nous n'aurions pensé voir la vie sociale, les écoles, la culture s'arrêter.

La réponse des Etats à la pandémie que nous avons vécue provoquera pendant des décennies d'intenses débats médicaux et épidémiologiques. Mais elle a aussi été un incroyable défi économique. Et je crois que nous avons relevé ce défi avec sérieux, discipline et solidarité.

Nous avons été les premiers à demander que le Conseil fédéral réunisse les partenaires sociaux et quand nous avons été réunis, nous avons été les seuls à déposer un plan d'action concret fondé sur un allègement massif des démarches pour le chômage technique et la création d'une assurance-perte de gains pour indépendants. Le Conseil fédéral a ajouté à ces mesures un dispositif de prêts efficace. Puis nous avons demandé et obtenu la création d'un dispositif pour cas de rigueur, indispensable notamment dans le domaine de la culture.

Nous avons exigé et obtenu également que les travailleurs vulnérables puissent être protégés et indemnisés. Enfin, nous avons réussi à obtenir une meilleure indemnisation pour les personnes à bas revenu au chômage technique.

Quand le Parlement a cessé de fonctionner, les partenaires sociaux sont restés les seuls interlocuteurs réguliers du Conseil fédéral. Cela a signifié, par exemple, se rendre en urgence à une réunion convoquée par le Conseil fédéral, un dimanche, pour être consulté sur les mesures que le Conseil fédéral entendait prendre au sujet du Tessin qui fermait davantage de secteurs d'activité que l'ordonnance fédérale ne le prévoyait. Le Conseil fédéral voulait sanctionner le canton du Tessin pour garder son autorité sur la gestion de cette crise. Je leur ai alors dit : « vous n'allez quand même pas envoyer l'armée ? ». A quoi une Conseillère fédérale a répondu : « A vrai dire, nous comptons plutôt la retirer... ». Heureusement, les rapports de force institutionnels se gèrent avec retenue dans notre pays. Finalement, nous avons plaidé pour une solution souple qui

donnait une certaine marge d'adaptation dans les cantons qui connaissaient une situation plus tendue que d'autres.

Dans cette crise, nous avons été constructifs, nous avons évité les polémiques inutiles, en nous concentrant sur notre rôle de syndicats, soucieux de la sécurité sociale des gens.

Vous, sur le terrain, vous avez dû répondre présent, aider, conseiller nos membres et tous ceux qui s'inquiétaient pour leur santé ou pour leur fin de mois. Dans le secteur de la santé, vous avez dû intervenir vigoureusement pour demander que les mesures de protection soient assurées, que les effectifs soient renforcés et qu'on sorte pendant cette crise du dogmatique financement à l'acte. Dans l'enseignement et la garde des enfants, vous avez accompagné le personnel exposé à des défis immenses, en gardant à l'esprit le besoin vital de continuité du service public pour les enfants et les familles.

Chères et chers collègues, je crois qu'on peut être fiers de l'action du mouvement syndical suisse pendant cette période incroyable. Il y a eu des incertitudes, des tensions, des doutes et des débats internes. Mais nous les avons gérés de manière responsable et solidaire et nous avons fait tout notre possible pour que la Suisse traverse cette crise avec des dégâts sociaux et humains aussi limités que possible.

Durant cette période 2018-2022, un autre grand sujet nous a occupé et continue de nous occuper, celui des relations de la Suisse avec l'Union européenne. Et ici il faut être clair. Nous ne sommes pas face à la question de savoir si nous voulons ou pas être européens et participer à une communauté de valeurs et de destin démocratiques. Comment promouvoir ensemble la démocratie, les droits humains et les droits sociaux ? Ce n'est pas cette question qui nous est posée. Devant ce défi, nous répondons toujours présents. Notre internationalisme n'est pas en cause. Nous sommes d'ailleurs pleinement membres de la Confédération européenne des syndicats et nous avons pu compter sur son soutien total au cours de débats passés. Au sujet de la guerre en Ukraine, nous agissons en solidarité avec nos camarades et collègues ukrainiens et européens. Avec Vania Alleva, nous avons porté en votre nom la banderole de tête lors de la grande manifestation de Zürich qui demandait que la Suisse se rallie aux sanctions européennes contre la Russie. Et nous demandons aussi que la Suisse sanctionne l'Iran, non seulement parce qu'elle livre des drones à la Russie, mais parce que ce régime barbare, qui assassine à coup de poings et de fusils ses propres enfants, doit enfin disparaître.

Mais dans l'affaire de l'accord-cadre, chères et chers collègues, il ne s'agit pas de droits humains et d'internationalisme, il s'agit de commerce et de libre-échange. Fondamentalement, le risque est d'importer en Suisse, la cure de libéralisations que l'Europe s'est infligée ces vingt dernières années dans le domaine des salaires et du service public. Et cela, alors que l'Union européenne elle-même est en train de comprendre que cette voie la conduit dans le mur et qu'elle essaie d'en changer. Comment pourrions-nous reprendre la logique d'interdiction des aides d'Etat et les dégâts qu'elle inflige au service public, alors que l'UE, puis l'Allemagne de son côté, décident des plans de centaines de milliards d'investissements publics dans l'économie ? Comment pourrions-nous accepter d'affaiblir notre protection des salaires, alors que l'UE elle-même s'efforce de changer de cap avec sa directive sur les salaires minimum et sur la couverture du monde du travail par les conventions collectives ?

Une logique bureaucratique et étroitement juridique en bout de course exerce encore sa domination sur les négociations entre la Suisse et l'Union européenne. Elle est bien sûr appuyée par certaines élites économiques suisses qui rêvent depuis longtemps d'affaiblir notre protection salaire et de libéraliser davantage encore notre économie intérieure et qui se désespèrent de ne pas y arriver, à cause de nous.

Chères et chers collègues, disons-le simplement, nous ne céderons pas. Nous proposons un accord fondé sur la solidarité, sur les droits sociaux des travailleuses et travailleurs et sur les coopérations concrètes. Mais nous n'accepterons pas un affaiblissement de notre protection des salaires, de nos conditions de travail et du service public.

Enfin, je veux conclure sur un troisième thème qui a marqué cette période. C'est la lutte sociale autour des rentes et des salaires et notre vision féministe de cette lutte. La période que nous venons de vivre a fait émerger le plus puissant mouvement social en Suisse depuis la grève générale. Je veux bien sûr parler de la grève féministe du 14 juin 2019. Entre un demi-million et un million de femmes et d'hommes solidaires ont manifesté ce jour-là sous le slogan « Salaire, temps, respect ».

L'USS et ses fédérations ont été décisifs pour le lancement et l'organisation de ce mouvement historique. Vous, les femmes de l'USS, vous avez marqué les esprits et créé une référence incontournable pour les luttes futures. Elle se traduira par mille petites ou grandes avancées, que ce soit sur les lieux de travail, dans la lutte contre la violence domestique ou une redéfinition pénale de la notion de viol, par exemple. Elle est un jalon dans cet immense combat pour l'émancipation humaine, l'un des plus grands qu'il reste à mener, celui que les jeunes filles d'Iran mènent pour que leurs corps et leurs rêves cessent d'être occultés et niés, celui que les femmes relancent sans cesse aux USA et ailleurs pour le droit à l'avortement. C'est le grand combat à parachever partout sur la planète pour la libération des femmes et l'égalité des droits.

Cette bataille pour l'égalité a été au cœur de notre campagne contre AVS 21, qui a montré quelque chose clairement, chères et chers collègues : c'est sur le terrain âpre et concret des inégalités sociales que la bataille pour l'égalité entre hommes et femmes est déterminante. Elle y est rendue encore plus difficile par les hypocrisies et le mépris de classe qui s'y manifestent sans retenue. Lors de cette campagne, nous avons dû lire, par exemple, dans le Tages Anzeiger, ce titre scandaleux : « les femmes fortes soutiennent AVS 21 ». Alors quoi ? Le Tages Anzeiger estime-t-il que les deux tiers des femmes de notre pays qui ont voté contre sont faibles ? Les vendeuses, les infirmières, les horlogères qui ont travaillé pendant des décennies pour un salaire inique et qui ont élevé les enfants de ce pays sont-elles de faibles femmes ? Non, bien entendu. Le Tages Anzeiger s'est trompé d'adjectif. Il voulait dire : « les femmes riches votent pour AVS 21 ».

Car c'est cela qui est apparu lors de ce vote. Il y a eu un fossé entre hommes et femmes, un fossé linguistique, mais aussi et surtout un fossé entre classes sociales. Cette votation laissera des traces profondes et douloureuses, même si le pouvoir médiatique, qui a fait sans retenue campagne pour ce projet, est très pressé de passer à autre chose. En creusant ces fossés, ce sont le Conseil fédéral et les grands centres du pouvoir en Suisse qui ont été irresponsables. Sur une question aussi sensible et existentielle, on doit chercher la cohésion et le compromis, et pas imposer à l'arrachée une régression sociale à la partie active, féminine et qui travaille pour un revenu modeste ou moyen.

De notre côté, nous avons eu la majorité de celles et ceux qui travaillent avec nous. Ce résultat est d'autant plus important que près d'un tiers de la population active en Suisse n'a pas le droit de

vote et qu'elle aurait sans doute voté encore plus massivement contre cette mauvaise réforme. Et nous avons montré que les personnes directement concernées refusent la hausse de l'âge de la retraite comme moyen de financement des besoins de la prévoyance vieillesse à l'avenir. C'est un résultat très important. Quand les hommes et les femmes seront ensemble confrontés à une nouvelle proposition d'augmenter l'âge de la retraite, nous savons que, même face à toute la droite, tous les milieux économiques et toute la presse, nous aurons une force immense derrière nous qui devrait les faire réfléchir les partis avant d'oser un vote populaire.

Chères et chers collègues, cette bataille pour l'AVS ne fait que commencer. Nous sommes bien positionnés. Nous avons montré notre capacité de résistance et pour l'offensive, nous avons déposé l'initiative pour une 13^{ème} rente AVS qui montre que notre stratégie face aux enjeux de la prévoyance vieillesse, c'est le renforcement du premier pilier, le plus efficace et le moins coûteux pour garantir de bonnes rentes aux salariées et salariés qui ont travaillé toute leur vie.

Avec notre offensive sur les salaires, la période 2018-2022 s'achève de manière combative et sur le terrain. Dès l'été, nous avons formulé des revendications fortes. Elles ont suscité une série de réactions des faitières patronales qui ont essayé de faire passer l'idée qu'on était dans le « business as usual » et que les négociations salariales cette année seraient « comme les autres ». Nous continuons cette offensive en demandant que la valorisation de la formation professionnelle passe aussi par le salaire. Cela signifie qu'une personne qui a fait tous les efforts pour obtenir un CFC doit pouvoir gagner au moins 5000 francs par mois.

Votre travail dans les branches a déjà permis des avancées importantes sur ces enjeux salariaux. De nombreux résultats sont déjà tombés proches, voire au-delà de l'inflation, dans les aéroports et les compagnies aériennes, dans l'horlogerie, le nettoyage, la restauration et plusieurs collectivités publiques. On attend les résultats dans le gros œuvre, l'artisanat, l'industrie et les banques notamment. Vous êtes actifs dans les branches, par la négociation et la lutte quand c'est nécessaire. Les maçons nous montrent la voie. Comme les soignantes aujourd'hui. Nous nous battons là où on nous attend. C'est ce qui compte.

Chères et chers collègues, je m'en tiens là pour ce bilan de la période depuis notre dernier congrès. J'aborderai les enjeux futurs demain avant les élections. En plus des enjeux politiques et syndicaux, je dirai aussi quelque chose sur notre organisation et sur la politique d'association. Mais j'aimerais encore dire un mot de remerciement. Il vous concerne toutes et tous pour votre accueil et votre soutien tout au long de cette période intense. J'aimerais dire aussi un grand merci aux membres du comité présidentiel avec qui la coopération est intense et précieuse. Un merci particulier à Barbara Spalinger, Stefan Giger et Giorgio Tuti qui l'ont quitté ou le quittent en cette fin d'année. A Vania Alleva qui est une vice-présidente attentive et solidaire. Et un merci appuyé aussi au secrétariat de l'USS et à son responsable et animateur Daniel Lampart. Vous faites toutes et tous un travail exceptionnel !

Merci pour votre attention.